

Transport scolaire - Informations pour les parents d'élèves au secondaire

Les parents dont les enfants bénéficient du transport scolaire recevront un courriel, durant l'été, lorsque les coordonnées de transport seront disponibles. Vous pourrez alors récupérer ces informations via l'outil « Trouver mon autobus ». Pour ce faire, vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant (code de sept chiffres se trouvant sur le bulletin scolaire) ainsi que votre code postal.

Élèves transportés via le RTC

Les élèves résidant dans les zones établies par le RTC et résidant à plus de 2 kilomètres de leur école de bassin se verront octroyer le « Titre scolaire ». Ce titre scolaire donne accès au service du RTC **du lundi au vendredi**, et ce, pour l'année scolaire complète. Les frais pour ce service sont assumés par le Centre de services.

Il vous sera possible de vous procurer la carte OPUS dès le 15 août dans le centre désigné du RTC :

- 820, Ernest-Gagnon, Québec (Québec) G1S 3R3

Lors de votre visite, vous devrez suivre les procédures suivantes :

- Présenter une pièce d'identité;
- Avoir en votre possession le numéro de fiche de votre enfant (numéro à 7 chiffres) et le code postal de l'adresse donnant droit au « Titre scolaire »;
- L'agent sur place validera l'admissibilité de l'élève au transport en commun;
- Après avoir rempli un formulaire sur place, l'élève recevra une carte OPUS avec photo (frais de 15 \$).

Pour les élèves qui possèdent déjà une carte OPUS, celle-ci pourra être encodée pour la prochaine année scolaire sans frais.

Pour toutes questions en lien avec le transport scolaire, n'hésitez pas à communiquer l'équipe du Service du transport scolaire, par courriel à : transport.scolaire@cssdd.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 652-2121, poste 4118.

Le Service du transport scolaire